

Image not found or type unknown



Calcul de la revalorisation des pensions alimentaires

Par **Mestre**, le **06/05/2008** à **10:05**

Bonjour, j'ai un doute sur le calcul de la revalorisation de la pension alimentaire, pouvez-vous m'aider à la calculer. Les éléments sont les suivants: à l'audience du 14/06/2000, séparé 27/07/1999, pension 1500 Francs, indice des prix à la consommation des ménages urbains publiée par l'INSEE, revalorisation sera faite le 1er janvier de chaque année, l'indice de Base celui du mois de juillet 1999, pour chaque révision celui du mois de novembre la précédant, 1er revalorisation est intervenue le 1er janvier 2000 la prochaine le 1er janvier 2001. Est-ce que j'ai un droit de recours, si j'ai trop versé de pension à mon ex-épouse(16 mois)? Cordialement.